



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 17 septembre 2018

Délibération n° 2018-3024

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Contrat de ville métropolitain 2015-2020 - Attribution de subventions aux associations Labo Cités, Moderniser sans exclure, Unis-Cité, Culture pour tous et Association fondation étudiante pour la ville (AFEV)

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Pilotage urbain - politique de la ville

Rapporteur : Monsieur le Président Kimelfeld

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 août 2018

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mercredi 19 septembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burillon, Burrinand, MM. Butin, Casola, Charlot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à M. Brumm), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Vial), Blachier (pouvoir à M. Bernard), Buffet (pouvoir à M. Cochet), Cachard (pouvoir à Mme Ait-Maten), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Mme Crespy (pouvoir à Mme Basdereff), MM. Devinaz (pouvoir à M. Bret), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Gandolfi), Servien (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 17 septembre 2018**Délibération n° 2018-3024**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Contrat de ville métropolitain 2015-2020 - Attribution de subventions aux associations Labo Cités, Moderniser sans exclure, Unis-Cité, Culture pour tous et Association fondation étudiante pour la ville (AFEV)**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Pilotage urbain - politique de la ville

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 août 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de ville métropolitain 2015-2020, la Métropole de Lyon soutient le développement des activités d'opérateurs métropolitains intervenant en faveur de la cohésion urbaine et sociale et renforçant la réalisation des objectifs du contrat de ville.

Les 3 piliers du contrat de ville 2015-2020 sont le développement économique et l'emploi, la cohésion sociale, l'amélioration du cadre de vie et le renouvellement urbain. Dans chacun des domaines d'intervention, la jeunesse est affirmée comme une priorité ainsi que la lutte contre les discriminations et la participation des habitants.

Les opérateurs métropolitains proposés pour être soutenus en 2018 interviennent dans ces domaines prioritaires.

Cinq interventions d'opérateurs métropolitains sont proposées. Ces interventions présentées dans cette délibération ciblent la jeunesse, l'expression des habitants, la formation des professionnels et le renforcement de leurs compétences, l'accès à la culture, la prévention de la violence faite aux femmes et la solidarité locale et internationale.

I - Labo Cités (ex-Centre régional de ressources et d'échanges pour le développement social urbain -CRDSU-)

Le CRDSU a changé de dénomination en 2017 pour se nommer Labo Cités. Cette association a pour objet la qualification, l'accompagnement et la mise en réseau des acteurs de la politique de la ville et/ou intervenant auprès des publics de ces territoires ainsi que la valorisation et la capitalisation des pratiques locales.

Pour l'année 2017, plus de 80 journées de qualification ont été organisées, réunissant plus de 1 800 participants sur différents thématiques (participation des habitants, valeurs de la République et laïcité, développement économique, etc.). Différents supports de communication ont été produits (6 numéros de la lettre d'information Sites & Cités, 10 newsletters envoyées à 2 100 abonnés, 2 cahiers, un 1^{er} sur la "médiation sociale" et un 2^{ème} sur "l'éducatif local").

Pour l'année 2018-2019, les axes de travail de Labo Cités sont la poursuite des cycles de qualification (la fabrique des contrats de ville développement économique, etc.), la production de cahiers ("les espaces publics"), l'organisation de cycles d'échanges (la jeunesse dans les quartiers, renouvellement urbain, etc.), l'animation des collectifs (santé, conseils citoyens, etc.), etc.

La proposition de participation de la Métropole à Labo Cités pour 2018 est de 61 000 € (61 000 € en 2017).

Sur cette base, le budget prévisionnel de Labo Cités, pour l'exercice 2018, serait de 600 000 € répartis comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	7 000	Etat	277 000
services externes	55 000	Métropole de Lyon	61 000
autres services extérieurs	139 000	autres collectivités	100 000
impôts et taxes	9 000	autres finance- ments	162 000
frais de personnels	381 500		
autres charges	3 000		
dotations	5 500		
Total	600 000	Total	600 000

II - Moderniser sans exclure (MSE)

MSE Rhône-Alpes est une association qui a pour objet de faciliter, par l'utilisation de l'outil vidéo (film), l'expression des personnes qui ont peu ou pas l'habitude de s'exprimer, les aidant ainsi à "oser la parole", à prendre confiance en eux, et permettre la confrontation des points de vue dans la recherche d'actions de changement co-construites.

Son projet porte sur les objectifs suivants :

- faire témoigner des habitants des quartiers de la politique de la ville,
- montrer à cette occasion les engagements portés par certains de ces habitants qui se mobilisent dans le cadre de collectifs ou d'associations locales pour contribuer au lien social dans ces territoires en renouvellement urbain,
- valoriser les actions de mobilisation des habitants sur des quartiers en politique de la ville et contribuer ainsi à une image plus juste du rôle des habitants dans ces quartiers en renouvellement urbain,
- constituer un fond vidéo qui puisse être diffusé largement.

En 2017, une production de vidéos a été réalisée à partir du recueil de paroles d'habitants engagés dans des projets sur les territoires en politique de la ville. Cette même année, un travail a été conduit dans le cadre de projet éducatif au développement durable (PEDD) de la Métropole, avec des habitants de ces quartiers participant à des actions portées par des associations intervenant à ce titre. Au total, une douzaine de films ont été montés, qui ont servi d'accompagnement à différentes réunions (conseil citoyen, centres sociaux, etc.).

En 2018, l'objectif est de poursuivre ce recueil de paroles d'habitants et de le diffuser largement.

La proposition de participation de la Métropole à l'association MSE pour l'année 2018 est de 6 000 € (6 000 € en 2017).

Sur cette base, le budget prévisionnel de MSE serait de 35 450 € répartis comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	3 000	Etat	3 400
services extérieurs	600	Métropole de Lyon	6 000
frais de personnels	23 300	autres	26 050
autres charges	8 550		
Total	35 450	Total	35 450

III - Unis-Cité

Unis-Cité est une association opératrice de la démarche "service civique" dans l'agglomération, qui fait travailler des jeunes de 18 à 25 ans pendant 9 mois sur des projets de solidarité qui contribuent au vivre ensemble.

Le projet d'Unis-Cité est de développer, d'une part, le service civique en direction des jeunes en quartier politique de la ville (QPV) et, d'autre part, de développer des actions menées par des jeunes en service civique au sein de QPV.

En 2017, 90 jeunes volontaires ont été mobilisés sur 4 programmes :

- programme "Cœur" avec 24 jeunes sur des missions de solidarité (lutte contre isolement des personnes âgées, lutte violence à l'école, respect environnement, etc.) 5 projets sur 10 en politique de la ville,
- programme "Diffuseur de solidarité" avec 20 jeunes, de soutien à des associations intervenant dans la politique de la ville,
- programme avec 32 jeunes autour du cinéma et de la citoyenneté (séances de ciné débat avec 180 jeunes, ciblés prioritairement sur des collèves en REP-REP+),
- programme concernant 15 jeunes qui souhaitent mettre en œuvre un projet personnel pour résoudre un problème de société (5 projets sur 13 intervenants sur des QPV).

En 2018, l'objectif avec le même nombre de volontaires est d'atteindre 20 % de jeunes en service civique issus des territoires en politique de la ville et de poursuivre l'implication de ces jeunes sur des projets en QPV.

La proposition de participation de la Métropole pour l'association Unis-Cité pour l'année 2018 est de 32 900 € (32 900 € en 2017).

Sur cette base, le budget prévisionnel 2018 de l'action d'Unis-Cité Rhône-Alpes serait de 338 803 € répartis comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achat	9 363	Etat	101 153
services extérieurs	79 786	Métropole de Lyon	32 900
charges de personnel	247 761	autres collectivités	23 886
autres charges	947	Europe	39 286
dotation aux amortissements	946	autres	141 578
Total	338 803	Total	338 803

IV - Culture pour tous

Créée en 2001 et reconnue d'intérêt général, l'association Culture pour tous a pour but de lutter contre l'exclusion et les discriminations, en facilitant la participation de personnes en difficulté socio-économique à une vie culturelle choisie et diversifiée, et la prise de parole, via un réseau d'acteurs sociaux et culturels.

L'association s'appuie sur un réseau de "coopérateurs" composé de près de 300 établissements culturels et 760 associations et services de collectivités intervenant dans les domaines de l'insertion, du social, du handicap, du soin et du médico-social et met à disposition plusieurs milliers d'invitations par an. Plus de 12 000 personnes en difficulté sont aujourd'hui inscrites pour avoir accès aux services de l'association via une structure partenaire.

En 2017, le dispositif a été amplifié vers les publics de la politique de la ville par la mobilisation d'une centaine de structures partenaires implantées en QPV. Quinze jeunes en service civique ont mis en place des permanences dans différents territoires de la Métropole pour informer sur la vie culturelle et sportive de la Métropole, sensibiliser les partenaires de terrain à l'utilisation du dispositif et réserver des invitations sur la billetterie solidaire. Le nombre de bénéficiaires a atteint en 2017, 5 300 personnes inscrites dont 3 043 suivies par une structure partenaire implantée dans un QPV (Maisons de la Métropole, etc.).

L'objectif de 2018 est de poursuivre cette mobilisation des publics des QPV.

La proposition de participation de la Métropole à l'association Culture pour tous pour l'année 2018 au titre de la politique de la ville est de 5 000 € (5 000 € en 2017).

Sur cette base, le budget prévisionnel 2018 des actions de Culture pour tous serait de 145 986 € répartis comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achat	2 300	État	25 000
services extérieurs	21 700	Métropole de Lyon <i>(5 000 € au titre de la politique de la ville et 10 000 € approuvés par délibération n° 2018-2791 du 25 juin 2018 par la direction de la culture, des sports et de la vie associative)</i>	15 000
charges de personnel	121 986	autres collectivités	65 800
		autres	40 186
Total	145 986	Total	145 986

V - AFEV

La Métropole soutient l'AFEV dans le cadre du déploiement du projet "Koloc' à projets solidaires" (KAPS), qui permet le développement de logements sociaux en colocation et développement solidaire. L'AFEV accompagne, depuis 2012, des projets de colocation de logements sociaux pour des étudiants s'engageant dans des actions de solidarité locales (lutte contre l'illettrisme, aide aux devoirs et lutte contre le décrochage scolaire, volontariat en service civique, etc.). Notamment développée dans des QPV, ces colocations s'inscrivent dans le partenariat local en prenant appui sur les équipes projet de la politique de la ville et les acteurs associatifs locaux.

Le soutien de la Métropole à l'AFEV dans le déploiement du projet KAPS a permis de stabiliser le modèle économique, d'améliorer le process d'animation locale et la visibilité du projet. Aujourd'hui, 58 places de KAPS sont ouvertes sur le territoire de la Métropole.

Les objectifs de l'année 2018 sont, d'une part, de poursuivre le développement du nombre de places, notamment au travers de nouveaux partenariats (bailleurs sociaux ou promoteurs, universités), d'autre part, de conforter l'ancrage local des projets pour permettre une meilleure efficacité des actions mises en œuvre.

La subvention 2017 s'élevait à 16 544 €, il est proposé de la maintenir.

Sur cette base, le budget prévisionnel de l'AFEV serait de 73 215 € répartis comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achat	1 857	vente de prestations	9 469
services extérieurs	8 969	État	5 000
		Métropole de Lyon	16 544
		Métropole de Lyon, dans le cadre du plan d'éducation du développement durable 2018	13 020
		autres collectivités	11 500
		autres subventions	14 933
charges de personnel	62 389	fonds propres	2 749
Total	73 215	Total	73 215

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 121 444 € pour l'année 2018, au profit des associations suivantes :

- Labo Cités : 61 000 €,
- MSE : 6 000 €,
- Unis-Cité : 32 900 €,
- Culture pour tous : 5 000 €,
- AFEV : 16 544 €,

b) - les conventions à passer entre la Métropole et les associations ci-dessus définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 121 444 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P17O5473.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 19 septembre 2018.